Conseil communal
Procès-Verbal

Séance du 7 mars 2022 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Luc GAILLY, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Conseiller communal.

Objet n°22 - Question orale du Conseiller Christophe DECAMPS au sujet de la rénovation de la Grand Place et la problématique du stationnement pour le commerce local.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Christophe DECAMPS au sujet de la rénovation de la Grand Place et de la problématique du stationnement pour le commerce local.

Comme vous le savez, je suis issu de notre centre-ville ayant habité pendant 23 ans au numéro 114 de la rue de la Station. Je prends régulièrement le temps de m'y balader, de faire mes achats et cela me permet de discuter avec mes commerçants favoris. Lors de mes derniers passages, j'ai pu écouter leurs inquiétudes concernant le stationnement qui serait diminué suite à la rénovation de la Grand Place. Un reportage télévisé a mis également cela en évidence. Les commerçants se seraient même réunis et coalisés pour faire des propositions concrètes, ce qui est à saluer.

Même si je suis convaincu que cette rénovation et cette revitalisation sont importantes aux yeux de tous et certainement plus que nécessaires, je comprends le questionnement sur les possibilités de stationnement.

Mes questions aujourd'hui sont donc simples :

- J'ai cru comprendre que des concertations ont eu lieu avec les commerçants : quelle a été le résultat de ces réunions ?
- Le Collège va-t-il mettre au point un plan de stationnement alternatif pendant l'exécution des travaux de rénovation de notre Grand Place ?
- Le Collège va-t-il mettre en place des alternatives durables en termes de stationnement afin de ne pas léser nos commerçants, professions libérales et différents services brainois dans le centre-ville ?
- Et si oui, quelles seront ces alternatives ?
- Y aura-t-il un nombre suffisant de places PMR ?

- Le Collège peut-il confirmer la réception d'une petite centaine de courriers de commerçants et professions libérales ? N'est-ce pas là aussi une opportunité de relancer une association des commerçants qui manque tant au dynamisme commercial du centre-ville ?

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question:

Tout d'abord je tiens à vous remercier tous trois pour avoir posé ces questions sur cette thématique et ce projet important visant à redynamiser notre centre-ville et offrir un espace de convivialité digne de ce nom à nos citoyens.

Certains choix qui sont faits et qui seront faits visent à modifier nos habitudes. Ici le choix a été de faire la part belle à la convivialité, la mobilité douce et la verdurisation et par conséquent à limiter la présence de la voiture car OUI, ce n'est pas agréable de boire un verre en terrasse au pied d'un capot ou d'un pot d'échappement, ou de déambuler au milieu d'un amas de macadam.
Mais on sait que le stationnement est important pour les commerçants et cela a pu être confirmé lors des deux réunions avec ces derniers. Cette thématique se doit d'être étudiée avec sérieux et de manière globale.
Plusieurs alternatives :

* Parkings

- Une poche de stationnement de 36 places sur le projet Grand Place ;
- Espace des Dominicains revu avec environ 75 places supplémentaires, pour un total à cet endroit de 110 places. Un sens de circulation sera mis en place sur ce parking provisoire afin d'organiser l'espace. Deux entrées : rue de la Station – rue des Dominicains et N6 – rue des Dominicains. Une sortie : rue Adolphe Gillis avec une gestion des flux par le feu ;
- Possibilité de suppressions des aires de déchargement (rue de la Station) s'avérant inefficaces : + 13 places

* Négociation avec la SNCB pour récupérer 100% du parking Heuchon.

- Plan de déplacement de société en cours, en effet plus de 50% de stationnement sur la Grand Place sont des voitures de travailleurs, stationnement du personnel communal dans parkings internes ;
- Optimalisation de la quantité de stationnement via une gestion dynamique de la zone bleue grâce à l'expérience de notre partenaire privé ;

Différentes demandes de permis seront réalisées et passeront par cette assemblée via les cahiers des charges travaux. Ceux-ci passeront au plus tard en même temps que celui de la Grand Place. Les travaux prévus s'établiraient au même niveau que les voiries existantes, il n'y aura pas de terrassement en profondeur. La ligne d'arbres parallèle à la rue des Dominicains sera conservée.

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX complète la réponse en ce qui concerne le volet commerçants :

L'intervention de l'ADL lors de la réunion avec les commerçants visait à présenter les aides financières de la Région wallonne durant des travaux les impactant (Wallinco). L'ADL a profité d'une interpellation pour rappeler sa disponibilité pour aider les commerçants et la nécessité de structurer une association qui permette une collaboration plus fructueuse avec la Ville.

Je souhaiterais mettre en avant les propositions du GT Commerce local. Nous venons de finaliser une enquête auprès des chalands visant à redynamiser le commerce brainois de demain. Importance dans ce cadre d'avoir une association de commerçants.

La thématique de la visibilité a remporté de nombreux suffrages lors des réunions organisées avec les commerçants. Dès lors, nous les avons aidés, via des ateliers numériques, à mettre en avant leur image avec un spécialiste qui a réalisé des capsules vidéos. Importance dans ce cadre d'avoir une association de commerçants.

En 2020, l'ADL a organisé une rencontre avec les commerçants « Rebondir à Braine-le-Comte » en présence du SNI Pro Commerce (Syndicat Neutre pour Indépendants) et de l'association des commerçants de Rebecq (Arcal) pour expliquer l'importance d'avoir une telle association sur le territoire.

Aussi, certains commerçants souhaiteraient que l'on crée, recrée des événements comme le shopping, une nocturne ou autre par exemple. Ce sera d'ailleurs la thématique de notre prochain GT.

Le problème qui se pose est évidemment l'absence de locomotive commerçante pour organiser des événements. Certains sont désireux d'y adhérer mais manquent de temps et qui pourrait le leur reprocher. Plusieurs associations de commerçants ont vu le jour à Braine-le-Comte dans les années passées mais se sont éteintes.

L'ADL a un rôle de coordination et de soutien mais ne peut pas « faire à la place de » et n'a pas vocation à organiser elle-même des événements. Nous avons mis l'objectif de la création d'un « cercle local des acteurs socio-économiques » dans notre agrément 2020-2026 et ce, pour réaliser des événements chers à nos Brainois, pour permettre de faire la publicité des commerçants, artisans, producteurs locaux, entrepreneurs, pour créer une newsletter, pour faire la promotion des produits locaux et pour créer des synergies avec des réseaux comme le BNI, Happy Up.

Notre ADL accompagnera les commerçants désireux de tenter ce challenge et proposera des solutions pour outrepasser les réticences ou craintes.